

### Délibération du Conseil Communautaire

\*\*\*\*\*

Le jeudi 26 septembre 2024 à 18h30, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à Siorac de Ribérac sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 20 septembre 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	43	Allain Tricoire- Jean-Pierre Prigul – Bernadette Bazinet – Janick Laville -Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars -Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier -Murielle Cassier -Didier Bazinet - Yves Mahaud -Philippe Bogaert -Alfred Gonnard - Jean-Marcel Beau – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau – Francis Lafaye - Clément Lemercier -Nicolas Platon -Catherine Bezac-Gonthier - Laurent Casanave -Christine Laurent -Dominique Caillou -Catherine Esculier -Romain Perruchaud -Philippe Chotard -Christophe Rossard -Jean-Pierre Chaumette -Pierre Guigné – Francis Duverneuil – Virginie Mouche -Jean-Pierre Paretour – Joël De Luca - Gérard Caignard -Fabrice Boniface -Brigitte Pourtier -Philippe Dubourg -Priça Mortier -Pierre Janailac -Edwige Badel -Régis Defraye -Patrick Lachaud – Muriel Morlion
Suppléants présents	1	Marie-Christine Andrieux (Commune de Petit-Bersac)
Titulaires absents	15	Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Corinne Ducoup -Philippe Boismoreau – Daniel Bonnefond -Joël Constant - Géry Denis -Gilles Mercier -Bernard Saint Martin – Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet -Denis Ferrand –Joëlle Saint Martin – Marion Lafaye
Procurations	8	Lisa Boyer à Bernadette Bazinet Michel Desmoulin à Murielle Cassier Philippe Boismoreau à Francis Lafaye Joël Constant à Bruno Limerat Géry Denis à Francis Duverneuil Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Julie Bordet à Edwige Badel Denis Ferrand à Pierre Janailac

**DELIBERATION N° 2024/116 : (Code Nomenclature /3.5)**

**DATE : 26 SEPTEMBRE 2024**

**RAPPORTEUR : Jean-Didier Andrieux**

**OBJET : Convention de servitude avec la société ENEDIS**

**I – CONVENTION DE PASSAGE DE LIGNE ELECTRIQUE SOUTERRAINE  
ET SES ACCESSOIRES**

Monsieur le Président indique que les travaux concernant la ligne souterraine :

**« EARL DE PIERRE LEVEE »**

réalisés par la société ENEDIS ont occasionné l'implantation d'une canalisation électrique souterraine et ses accessoires sur le domaine de la Communauté de Communes.

Parcelle concernée :

Section	Numéro	Contenance	Adresse
WA	151	0ha26a28ca	Puymonzac

Les droits concédés à ENEDIS sur la parcelle cadastrée Section WA Numéro 151, portent sur une bande de terrain de 1 mètre de large sur une longueur totale d'environ 97 mètres.

La présente convention est consentie et acceptée moyennant une indemnité de dix euros (10,00 €)

**II CONVENTION DE SERVITUDE POUR L'IMPLANTATION D'UN POSTE DE  
TRANSFORMATION DE COURANT ELECTRIQUE**

Monsieur le Président indique que les travaux concernant le poste :

**« BERTRIC ST MEARD Bouclage Ant St Meard »**

réalisés par la société ENEDIS ont occasionné l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique et ses accessoires sur le domaine de la communauté de Communes.

Parcelle concernée :

Section	Numéro	Contenance	Adresse
B	308	0ha06a40ca	Les Bois de Pradaux

Les droits concédés à ENEDIS sur la parcelle cadastrée Section B Numéro 308, portent sur l'occupation d'un emplacement de 15 m<sup>2</sup>.

La présente convention est consentie et acceptée sans indemnité.

**AR Prefecture**

024-200040400-20240926-2024\_116\_1-DE  
Reçu le 08/10/2024

2024/116 du 26 septembre 2024 - CCPR

Monsieur le Président sollicite l'autorisation de l'assemblée afin de signer l'acte notarié correspondant à la servitude accordée à la société ENEDIS.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité **autorise** Monsieur le Président à signer l'acte notarié régularisant la servitude accordée à la Société ENEDIS.

Décision du Conseil Communautaire :

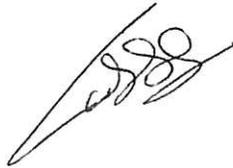
Votes pour : 52

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Publié le 16/10/2024

La secrétaire de séance du 26 septembre 2024  
Murielle Cassier



Le Président de la Communauté  
de Communes du Périgord Ribéracois  
Didier Bazinet

Signature numérique de Didier BAZINET  
PRESIDENT  
Le 07/10/2024 19:11:30